

**NOTICE sur une Tête en marbre diadémée,**

*Trouvée dans les ruines des Thermes occidentaux de Julia Cæsarea.*

Une tête imberbe diadémée, un peu supérieure à la grandeur naturelle et d'une exécution fort remarquable, a été exhumée, le 9 octobre dernier, sur les huit heures du matin, de la salle de bains des Thermes occidentaux de Césarée de Mauritanie. Il est regrettable que cette tête ait le nez et le menton martelés.

Ce beau vestige de l'antiquité ne peut appartenir qu'au commencement du Haut-Empire; or, si cette tête diadémée est celle d'un souverain, ce n'est certes pas celle d'un empereur romain, car, à cette époque, les maîtres du monde étaient représentés (sur les médailles, du moins), avec la tête nue, laurée ou radiée.

Mais si on ne retrouve pas, dans cette tête, les traits d'un empereur, j'y vois ceux de Juba II, le fondateur de Julia Cæsarea.

Pour appuyer mon dire, j'ai comparé cette tête avec beaucoup de médailles de ce souverain, et, sans oser, toutefois, affirmer que c'est bien elle, je crois être parfaitement dans le vrai (1).

J'hésitais beaucoup à me prononcer dès les premiers jours de cette importante trouvaille, mais un objet, rencontré quelques jours après, est venu confirmer mon opinion : je veux parler d'une massue qui a été déterrée des fouilles, le 11 octobre écoulé (2).

Les nœuds du bois et l'écorce sont figurés sur cette massue qui a été rencontrée à environ un mètre de distance de la tête qui fait l'objet de cette notice. On y remarque le bout d'une bandelette ou plutôt l'extrémité de l'attache d'un diadème.

En effet, Juba II avait la fantaisie de se faire représenter comme Hercule, quelquefois sans, quelquefois avec la peau du lion (3).

---

(1) Nous avons sous les yeux un assez grand nombre de médailles de Juba II : elles offrent des têtes assez diverses, de sorte que, sans la légende, on ne croirait pas qu'elles appartiennent au même personnage. Ce ne sont pas seulement des différences d'âge qu'on y remarque, mais des différences de type fondamental très-caractérisées. — N. de la R.

(2) Le Musée d'Alger possède une tête de massue en marbre provenant de Cherchel. — N. de la R.

(3) Les Africains croyaient que Juba II descendait de l'Hercule de Libye qui avait épousé la veuve d'Antée et en avait eu Sophax, de qui était issu Diodorus qui fut roi de Mauritanie. Juba ne faisait donc qu'accepter une croyance populaire. — N. de la R.

Plus tard, Commode et Maximien-Hercule eurent aussi cette manie.

Le roi de Mauritanie est souvent représenté avec l'arme du dieu aux douze travaux sur l'épaule gauche, et sa tête, quand elle n'est pas coiffée de la peau du lion (ce qui n'est pas très-commun, du reste), est presque toujours diadémée, rarement nue et jamais laurée ni radiée (1).

La tête dont il est parlé plus haut porte un si grand caractère de majesté qu'elle inspire le respect. Cette expression puissante a été, du reste, savamment ménagée par les statuaires grecs. La seule inspection du front de cette figure royale frappe, et on y reconnaît la grandeur, la sagesse, la dignité, le génie et la fermeté qui devaient être échus en partage au protégé d'Auguste, au civilisateur des Maures turbulents et des Gétules indomptés.

Cette statue, dont le marbre est blanc et africain, pouvait avoir un peu plus de deux mètres de hauteur.

Par une heureuse combinaison de l'artiste qui a exécuté ce chef-d'œuvre et qui a su profiter d'un ton favorable purement accidentel, la teinte du visage est rosée, surtout quand on le mouille ou que le temps est chargé d'humidité.

Au lieu d'employer du statuaire qu'il eut fallu, sans doute, emprunter à l'étranger, Juba aura voulu que son image fût représentée dans un bloc de marbre tiré du pays de ses pères.

C'est un artiste hors ligne qui nous a laissé les traits de ce prince allié du peuple-roi. Le fini du travail et la pureté des lignes l'indiquent surabondamment.

P. DE LHOTELLERIE,

Conservateur du Musée archéologique de Cherchel.

---

(1) Ici M. de Lhotellerie cite un grand nombre de médailles qui établissent que Juba II prenait les attributs d'Hercule, fait dont nous avons indiqué la cause à la note précédente et qui est depuis longtemps acquis à l'histoire.  
— N. de la R.